

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VEGA GRANDE EUROPE

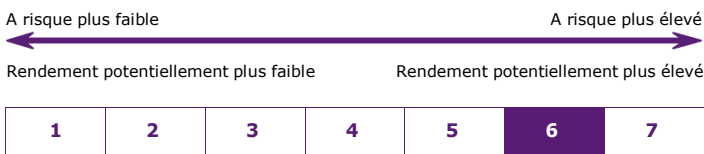
Code ISIN : FR0000449878 Part I

Société de Gestion : VEGA INVESTMENT MANAGERS (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI Europe sur une durée minimale de placement recommandée de 7 à 8 ans. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions des pays européens développés. Il est libellé en euro et inclut les dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement de cet OPCVM vise à mettre en œuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, et répartie entre plusieurs classes d'actifs, pays et styles de gestion. Le gérant investit dans des produits répondant aux critères d'éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA). Il s'expose essentiellement aux actions européennes de grande capitalisation, et plus occasionnellement sur d'autres classes d'actifs présentant un risque similaire ou inférieur à celui des actions européennes.
Cet OPCVM a pour classification AMF: Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au minimum à 75 % de l'actif net en actions et jusqu'à 25% en produits de taux. L'univers d'exposition s'étend essentiellement sur les pays de la Communauté Economique Européenne, ainsi que la Suisse et la Norvège. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, l'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 75 % de l'actif net et ne dépassera pas 120 % de l'actif net.
Le portefeuille de l'OPCVM est essentiellement investi au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement. Ces OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger sous-jacents sont sélectionnés en fonction de critères financiers comme la performance ou des indicateurs de risque, et après une étude approfondie de la qualité de leur gestion.
L'investissement dans des FIA ou Fonds d'investissement sera limité à 30% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (revenus et plus-values réalisées).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1.95%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

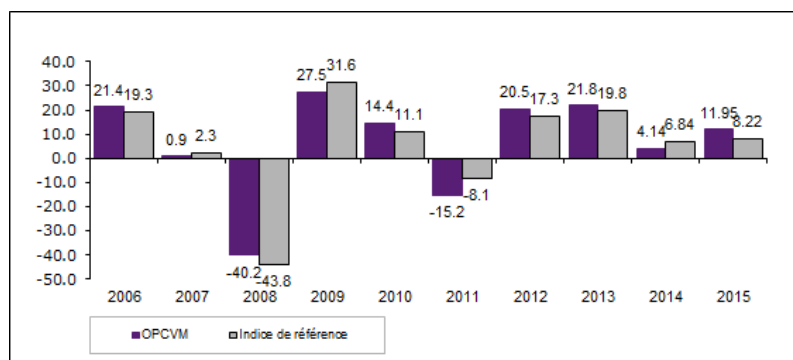
Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, soit 0,40% sur le dernier exercice clos.
------------------------------	---

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.vega-im.com

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2000.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
VEGA INVESTMENT MANAGERS - 5-7, rue de Monttessuy 75007 Paris ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com
- Fiscalité : OPCVM éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.vega-im.com
- La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour 19 février 2016*